

est donc bien évident que, si la demande totale des lainages a diminué, la part des filatures canadiennes sur le marché disponible a été inférieure à la baisse du marché même.

Un autre député qui a parlé de la chose au cours du débat a déclaré que cette industrie avait trop grandi et qu'elle était inefficace. Eh bien, je lui signalerais que durant le temps où le plein emploi régnait dans l'industrie canadienne des lainages de 1945 à 1949, elle n'a pu qu'alimenter 68 p. 100 du marché national. On est donc bien mal venu d'affirmer qu'elle a pris trop d'expansion. Durant l'après-guerre, elle a dépensé 35 millions pour ses filatures et son outillage, et elle avait en activité 655 métiers à la main et 1,788 métiers automatiques. En 1949 elle avait 1,404 métiers à la main mais n'avait plus que 1,014 métiers automatiques. On reconnaîtra volontiers que l'industrie canadienne s'est modernisée et qu'elle est efficace.

L'écart prononcé entre les salaires versés en Angleterre et ceux qu'on versait au Canada a été accentué par la dévaluation de la livre et a grandement concouru à faire perdre le marché canadien aux importations en provenance de Grande-Bretagne. En 1935, les salaires versés au Canada s'établissaient à 29.7c. l'heure, au regard de 19.1c. l'heure en Angleterre, soit un écart de 10.6c. l'heure. Autrement dit les salaires versés au Canada dépassaient de 55 p. 100 ceux qu'on versait alors en Angleterre. Après la dévaluation de la livre, cet écart s'est accentué, atteignant 45.5c. l'heure en 1950, soit 123 p. 100. Aujourd'hui, cet écart s'établit à 61.8 l'heure, soit 151 p. 100. A la page 17 de son rapport, la Commission du tarif a déclaré, au sujet des salaires:

On a donné à entendre au cours de l'enquête que, durant les années où les opérations ont rapporté des bénéfices, soit de 1946 à 1949, les fabricants de lainages ont été trop optimistes et ont trop haussé les salaires de leurs ouvriers. Par suite, les lainages canadiens ne peuvent concurrencer ceux que fabriquent les pays à faibles salaires. S'ils veulent continuer à produire, les fabricants d'un pays à salaires élevés doivent parer à cette difficulté. Dans le cas des industries où le coût de la main-d'œuvre constitue une forte proportion du prix de revient global, telles que l'industrie des lainages, cela pose un grave problème aux fabricants.

Afin de pouvoir soutenir la concurrence sur ce marché, l'industrie doit fournir un bon rendement. Cela veut dire que non seulement les fabricants doivent savoir diriger leur entreprise, mais doivent y attribuer des ouvriers compétents, laborieux, et savoir les garder à leur emploi. Pour ce faire, l'industrie doit offrir des salaires à peu près égaux à ceux qu'offrent d'autres industries.

A la page 46 de son rapport, la Commission a également déclaré:

Les manufacturiers doivent maintenant fabriquer des tissus plus fins qu'ils n'en fabriquaient avant la guerre, plus fins même qu'ils n'en fabriquaient

durant l'immédiat après-guerre. Étant donné que la fabrication de tissus fins exige plus d'ouvriers, les frais de main-d'œuvre ont certainement contribué à hausser le coût total de la transformation, ce qui a nui d'autant plus aux producteurs canadiens.

Vu que le coût de la laine est déterminé d'après les prix fixés sur le marché mondial, et qu'il existe une marge entre les frais de transformation, où entrent pour une forte proportion les frais de main-d'œuvre, le fabricant britannique peut produire des tissus de laine, en acquittant les frais de transport, plus le droit maximum de 50c. par livre et vendre au Canada ses tissus de 50 à 60c. meilleur marché la verge qu'il n'en coûte pour produire ces tissus dans notre pays.

Beaucoup de mes collègues diront sans doute que c'est une industrie non rentable, qu'elle devrait fabriquer autre chose, abandonner la partie. Je me demande combien de nos industries pourraient survivre si elles avaient à subir pareille concurrence. Or je demandais aux représentants des provinces de l'Ouest si le producteur de blé pourrait soutenir pareille concurrence; et s'il ne le peut pas, prétendraient-ils que l'agriculture n'est pas rentable? Nul ne prétendra, je pense, que l'ouvrier moyen reçoit en salaire plus qu'il ne lui faut pour vivre et élever sa famille, dans notre grand pays où le niveau de vie est des deux plus élevés du monde. Nul ne viendra dire, non plus, que nous devrions abaisser notre niveau de vie pour soutenir la concurrence de ces autres pays, car ce serait rétrograder et, une fois engagés dans cette voie, où nous arrêterions-nous? Au niveau de vie des Japonais qui touchent moins de 10c. l'heure?

Au cours d'une causerie diffusée sur le réseau d'État le 1^{er} juin 1954, le chef du groupe cécéliste a dit:

Il n'y a pas quinze jours, le Gouvernement a demandé à la Commission du tarif d'étudier les répercussions des tarifs préférentiels sur les tissus de laine importés du Royaume-Uni. Cette annonce ne peut vouloir dire qu'une chose... C'est que le Gouvernement songe à relever le tarif préférentiel à l'égard de ce produit importé de la Grande-Bretagne. Je dis tout de suite que, s'il en est ainsi, le parti cécéliste s'opposera énergiquement à la mesure.

C'est là une attitude que peuvent bien prendre les membres du parti cécéliste qui représentent les provinces des Prairies; toutefois, je suis convaincu que les ouvriers de l'industrie textile et les syndicats ouvriers des provinces industrielles d'Ontario et de Québec ne souscriraient jamais à une telle ligne de conduite.

Les importations en provenance de pays à faibles salaires font perdre leur marché canadien à bien d'autres de nos industries,